ERASMUS

Grâce au programme européen Erasmus + mis en place au lycée Camille Claudel, vous avez la possibilité, de recevoir une aide financière pour effectuer votre stage professionnel obligatoire en Europe.

PAYS CONCERNES

Il s'agit des pays participant à toutes les actions du programme appelés "pays du programme" :

. les pays membres de l'Union européenne

. Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie

[Vous avez aussi la possibilité de faire une année de césure entre les deux années du BTS pour aller vous former à l'étranger.

Tous les étudiantes et étudiants inscrits en BTS CI1 peuvent déposer leur candidature pour cette année qui peut être valorisée lors du passage du BTS.]

DUREE : 8 semaines minimum, de date à date, à partir du début des stages des BTS du lycée Camille Claudel.

TRANSPORT : voyager via des transports ayant un faible impact carbone sur l'environnement. (Eviter l'avion si possible). Ce critère s'inscrit dans la charte Erasmus+ établie avec le lycée Camille Claudel.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

1. Déposer une candidature :

Faire valider le choix du stage par votre professeur référent Erasmus pour les BTS CI.

--> Vous devrez justifier du choix du stage par écrit (dans quel pays ? par quel moyen de transport ? Logement envisagé ?)

2. Contrat pédagogique :

Comme pour tous les stages, lorsque le choix du stage est validé par votre enseignant référent, il sera obligatoire de faire signer une convention de stage à l'entreprise d'accueil. `

3. Quel montant d'aide ?

Vous recevez ***une aide*** **financière de l'Union européenne** qui est une participation aux frais induits par la mobilité. Cette aide intègre systématiquement le coût de la vie du pays de destination **(à hauteur de 700 euros, hors transport)**

Un supplément est accordés pour les étudiants en situation de handicap et /ou boursiers à l'échelon 6 et 7 **(à hauteur de 250 euros)**

4. Aide au transport :

Cette aide est liée au type de transport choisi pour vous rendre sur votre lieu de stage et à la distance parcourue.

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 0 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant
Entre 4000 et 7999 Km	820 € par participant	
8000 Km ou plus	1500 € par participant	

Nota Bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

Exemples : Vauréal /Dublin : 750 km **Vauréal / Madrid : 1058**
Vauréal / Berlin : 887 km **Vauréal / Stockholm : 1541km**

Cette bourse est cumulable avec les autres aides à la mobilité auxquelles vous pourriez prétendre : aide à la mobilité de la Région Ile de France, bourse de l'OFAJ pour des stages en Allemagne …

⚠

1. **Le logement et le transport sont pris en charge contre justificatifs uniquement et dans la limite des dépenses effectuées.**
2. **Le respect du calendrier de dépose des demandes est impératif pour obtenir ces aides**

Comment trouver un logement ?

L'association Erasmus Student Network (ESN) peut vous aider à vous loger à l'étranger.https://esn.org/accommodation